

terminent leur factum par une tirade contre Loyola et le despotisme jésuitique et monacal.

Eh bien, nous le disons, tout cela est pitoyable et indigne d'hommes qui se respectent et respectent leur pays dans la magistrature qu'il leur a confiée. En vain, les marguilliers louisianais se justifient-ils par l'exemple ou la provocation de leurs antagonistes; c'est là une excuse qui ne saurait être admise au tribunal des gens sensés. Le mal ne se corrige pas par le mal, mais par le bien. Un prêtre, ne l'oubliez donc pas, n'est point seulement un homme; il est un principe. En avilissant l'un, vous avilissez l'autre! Et que deviendrez-vous, grands dieux! si dans un pays où les lois humaines ont si peu de puissance sur le peuple, vous détruisez le respect des lois divines, ce seul, ce dernier ciment d'une moralité qui se lézarde et tombe en ruines? Récapitulons les effets désastreux déjà produits par ce schisme?

Il a été la cause de plusieurs ducs, d'une altercation en pleine Église, suivie d'un procès, de broiilles nombreuses entre des gens jadis amis et des familles naguères unies. Il a produit une émeute contre un journal, la destruction de sa propriété et la violation de son domicile, qui auraient dû être flétries de la condamnation de tous les gens de bien et poursuivies par les exécuteurs de la loi, quels qu'aient pu être, d'ailleurs, les torts du journaliste, victime d'un pareil attentat. Ce qui fait le respect et la sainteté des lois, ce sont les garanties qu'elles doivent offrir même aux coupables. Enfin, un journal respectable, le vieux *Courrier de la Louisiane*, admet dans ses colonnes et publie un article intitulé: "*l'Épiscopat et les Républicains*," qui ne propose rien moins que de briser l'épiscopat, "lequel ne convient nullement aux peuples qui veulent vivre en République," dit l'auteur. Briser l'épiscopat, c'est tout simplement vouloir briser la religion catholique à la constitution de laquelle il est tellement lié qu'on ne saurait retirer cette partie intégrante de l'édifice sans faire écrouler l'édifice tout entier. Il est bon que les Louisianais le sachent, et comme une question bien posée est une question à moitié résolue, nous examinerons, dans notre prochain numéro, de quel intérêt la conservation et le respect du culte catholique peuvent être pour la société louisianaise, et quel danger il y aurait, pour son présent et son avenir, dans l'avilissement ou la destruction de cette institution que lui ont légué ses pères.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

L'*Aurore* dans son numéro du 29 nov. contient des aveux du *Montréal Gazette* qu'elle appelle à bon droit de l'orangisme le plus hideux. Les efforts des hommes du *Montréal Gazette* pour arracher aux Franco-Canadiens leurs institutions, leur langue et leurs lois; sont avoués là sans mystère aucun. Et pour compléter le tableau, le *Herald* fait un grand crime à l'Angleterre de n'avoir pas su consommer cette iniquité quand elle en avait, dit-il, le moyen.

A propos de ces manifestations l'*Aurore* contient dans un autre No. les réflexions dont nous donnons quelques extraits.

Puisse la population qu'on veut immoler profiter de la leçon que lui donnent ses ennemis, puisse-t-elle se servir de ses armes pour la combattre, car nous remercions l'extravagance de la faction qui s'intitule si emphatiquement british, et qui ne fait que déshonorer ce nom si grand sur la terre, pour ne plus user de ménagemens avec nous et nous avertir des malheurs qu'elle nous prépare; parce que ses aveux suffisent pour justifier toutes les démarches de protection que le salut du peuple peut inspirer.

Sir Charles Bagot doit se convaincre aujourd'hui jusqu'à quel point nous lui disions la vérité, lorsqu'il débarqua sur nos bords. A peine encore avait-il foulé le sol de ce pays que la faction, songeant à l'exploiter dans l'intérêt de son fanatisme, simulait un empressement pour sa personne dont nous traduisîmes à Son Excellence le sens véritable. C'est qu'alors nous savions bien quel était le fond de la pensée des misérables qui s'élançaient au devant de lui sur sa route en s'abritant de drapeaux et d'étendards qu'ils renient aujourd'hui, qu'ils soulent aux pieds et qu'ils menacent même de troquer contre l'aigle fédéral à qui ils jetaient de la fange six mois auparavant!

Eh, oui! l'Angleterre avait fondé des colonies sur ce continent, c'était un *pure blood* sans mélange qu'elle avait répandu sur le sol d'Amérique, et ce sang s'éleva contre lui-même et l'Angleterre perdit ses colonies! La France aussi avait fondé ses siennes, c'étaient les terres sauvages du Canada qu'elle voulait coloniser, et les populations qu'elle y implanta combattirent pour elle à l'heure du danger et succombèrent vaillamment sous le nombre. Alors passés sous une domination étrangère, elles eurent foi dans la sincérité de sa protection, et se vouèrent à elle, abandonnées qu'elles étaient d'une puissance voluptueuse qui noyait dans les délices de la Cour les regrets de ses conquêtes perdues; l'heure du danger vint encore pour leur nouvelle patrie, cette heure de danger vint deux fois; on sonna l'alarme dans la chaumière canadienne, on parla de l'honneur chevaleresque et de la loyauté à la jeunesse du pays, et deux fois cette mâle et courageuse jeunesse sauva la puissance que les Etats-Unis d'Amérique avaient secoué eux qui étaient des *true british* de *pure blood*! Et la récompense, que fut-elle? de quoi furent suivies les promesses?

Voilà comme fut traitée cette population si calomniée, si outragée et pourtant si dévouée encore: car l'administration de Sir Charles Bagot a déjà refermé les plis et parlé au cœur du peuple; déjà il a entouré le pacifique et honnête administrateur de tout son dévouement, tout ce qu'il demande de lui, c'est d'avoir le courage de pousser jusqu'au bout et de lui rendre justice AINSI QU'À SES ENNEMIS! Et c'est lui ce peuple plein de miséricorde: qu'il faudra dépouiller de sa langue, de ses lois et de ses institutions, parce qu'on ose dire qu'elles retardent la prospérité du pays! Il faut le voler, l'exiler et l'assassiner, oui! parce qu'il nuit à vos infâ-

mes projets, parce que sa présence sur le sol qui l'a vu naître retarde le progrès de vos envahissemens, parce qu'il adore Dieu sous d'autres formes que vous et qu'il régle ses lois foncières autrement que vous! Mais vous n'y arriverez pas, car le tems des martyrs est passé. Le tems est passé où l'on croyait qu'une population devait être esclave de l'autre; le règne de Cromwell sur l'Irlande ne reste plus que pour déshonorer sa mémoire.

LES ORDONNANCES DES SLEIGHS.—Comme l'esprit des anciennes ordonnances concernant les voitures d'hiver est parfaitement connu, nous pensons qu'il est inutile de les publier de nouveau. Le seul changement que la législature y a fait est donc de dispenser d'atteler les chevaux de travers, pour nous servir du terme en usage dans nos campagnes. Il n'y a que pour les districts de Québec et de Gaspé que les ordonnances sont totalement rappelées, et où on pourra se servir de traînes jusqu'à 1845. *Minerve.*

ELECTIONS MUNICIPALES.—Ces élections dans les six différents quartiers de la cité et des faubourgs ont eu lieu simultanément ce matin. Trois ont été faites sans aucune opposition, et les trois autres ont été contestées.

Voici les noms des conseillers de ville et des cotiseurs qui ont été nommés par acclamations.

Quartier du Centre:—L'hon. Joseph Masson, John Redpath et Joseph Bourret, cotiseur, M. Wait.

Quartier Est:—Joseph Roy, James Ferrier et Pierre Jodoin, cotiseur, Ferdinand Perrin.

Quartier Ste. Marie:—Wm. Molson, Frs. Trudeau et François Perrin, cotiseur, Frs. Ricard.

Les arrondissemens où il y a eu de l'opposition sont donc les quartiers St. Laurent, quartier St. Antoine et quartier Ouest.

Au quartier St. Laurent, les candidats étaient MM. Dr. Beaubien, De Bleury et J. A. Gagnon, opposés par MM. A. Larocque et Stanly Bagg, et comme cotiseur M. Chantal opposé par M. Prentiss.

Au quartier St. Antoine les candidats étaient MM. DeWitt, Frechet, John Matthewson, opposés MM. Watson et Spiers de Griffintown, le cotiseur est M. Williams qui n'a pas d'opposant.

Au quartier Ouest, les candidats sont, MM. Benj. Holmes, Lunn et Peter Dunn, opposés par MM. L. T. Drummond et Redpath, le cotiseur est M. Hubert Paré qui n'a pas d'opposant.

On nous dit qu'au quartier St. Antoine des individus s'y sont livrés à des excès qui rappellent les élections "à la Sydenham."

LES DERNIERS MOMENTS DES VOLONTAIRES.—Un ordre général de district a été émané et signifié aux officiers commandant la milice active ou volontaires du Haut-Canada, qu'après la réception de cet ordre il ne sera pas nécessaire de remplir les vacances qui arriveront par suite de mortalité ou autrement. Il est probable que le mois de mai prochain verra s'éteindre tout ce qui restera de ce corps? *Idem.*

L'administration de Sir Charles Bagot a fait la plus vive sensation en Europe: la France même s'est senti énouvoir les entrailles pour cet enfant oublié, le Canada, et elle a exalté sa voix pour applaudir de concert avec la voix immense de la réforme, aux nouvelles destinées de notre patrie sous le nouvel ordre de choses.

Seulement, vues d'un peu loin, nos affaires ont trop prêté à leurs généreux sentimens et un peu moins à leur raison; chez eux la sensation créée par le souvenir d'un ancien compatriotisme, a faussé la logique de la circonstance, et ils ont poussé trop loin les conséquences de notre bonheur d'aujourd'hui. Ils ont oublié que les Canadiens n'avaient point d'autre patrie que le Canada, malgré l'affection que les besoins du sang leur inspirent pour la France; car nous devons dire adieu à cette ancienne mère et pour toujours, parce que le sort a jeté entre elle et nous des puissances d'interception, parce qu'il a comblé l'intervalle, et que les nations rajeunies de l'Amérique ne sont pas faites pour changer de joug. *Aurore.*

Le *Transcript* parle avec ignorance quand il dit que M. Baldwin a été rejeté par deux comtés. Le fait est que d'après le retour de l'Officer Rapporteur il n'y a pas eu d'élection à *Hastings*. Donnez-vous la peine de vous informer avant de parler, M. le *Transcript*! *Aurore.*

NOUVELLES IMPORTANTES.—La malle de ce matin a apporté la nouvelle, attendue avec anxiété, de la décision du gouvernement de la métropole sur les arrangemens ministériels opérés par Sir Charles Bagot. Cette décision est on ne peut plus favorable, et met le sceau de l'autorité impériale au nouvel ordre de choses établi dans ce pays. Le ministère anglais, à ce qu'il paraît, a approuvé ce qui avait été fait par le gouverneur général et doit le défendre à l'unanimité devant le parlement. *Canadien.*

Extrait d'une lettre particulière de Kingston, en date du 23 novembre:— "Le bruit court ici, et Pon y ajoute une foi entière, vu la source dont il découle, que les dépêches reçues d'Angleterre par l'*Acadia*, annoncent que les arrangemens ministériels opérés par Sir Charles Bagot ont été approuvés par le ministère métropolitain, qui les défendra en parlement à l'unanimité. Sir Charles Bagot est encore bien faible, quoiqu'on le dise mieux aujourd'hui. *Idem.*

—Nous tirons l'extrait suivant du *Whig* de Kingston: *Ouverture du Canal St.-Laurent*.—Ce matin les habitans de Kingston ont été grandement surpris de voir arriver de Cornwall le beau et grand steamboat *Highlander* cap. Stearn. Ce bâtiment est le premier qui soit passé par le canal St.-Laurent, qui n'a été achevé que vendredi dernier. Quoique le *Highlander* soit un des plus gros steamboats, il n'a cependant éprouvé aucune difficulté ni dans le canal ni dans les écluses. Il laissa l'entrée du ca-